

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 10 mars 2022

Présents : CIEPLAK Pascale, BLADIER-SIGAUD Céline, GAUTHIER KUPCZAK Catherine, KUPCZAK Raymond, MOUNAL Fabrice, PICAULT Catherine, MOURLON Dominique, FERNANDEZ Michel, PETRICOLA David, VITET Laurent, MEILHAC Delphine

Absents ayant donnés procuration :

- BAUDIN Danièle, procuration à PICAULT Catherine
- MAURIE Julien, procuration à VITET Laurent
- DEJAMMES Elodie, procuration à MEILHAC Delphine

Secrétaire de la séance : Delphine Meilhac

Ordre du jour :

- Vote des Comptes Administratifs : Commune – Eau – Assainissement
- Vote des Comptes de Gestion : Commune – Eau - Assainissement
- Devis matériel urbain
- Devis éclairage du stade du Coustalou
- Contribution financière à la chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Attribution des subventions aux associations
- Délibération : Prix de l'eau 2022 (redevance pollution)
- Tour de garde des élections présidentielles des 10 et 24 avril
- Questions et Informations diverses.

La séance est ouverte à 20h30

1 - Vote des Comptes Administratifs : Commune – Eau – Assainissement

		COMMUNE	EAU	ASSAINISSEMENT
<i>Section fonctionnement</i>	Dépenses	506 352,50 €	64 618,65 €	49 162,84 €
	Recettes	596 833,51 €	91 611,47 €	52 344,15 €
	Résultat de l'exercice	90 481,01 €	26 992,82 €	3 181,31 €
	Résultat antérieur	178 008,78 €	97 462,17 €	64 917,17 €
	Total à affecter	268 489,79 €	124 454,99 €	68 098,48 €
<i>Section d'investissement</i>	Dépenses	197 248,56 €	41 986,10 €	14 827,00 €
	Recettes	119 961,33 €	14 541,94 €	8 885,00 €
	Solde d'exécution de l'exercice	- 77 287,23 €	- 27 444,16 €	- 5 942,00 €
	Résultat antérieur	- 47 267,91 €	33 541,75 €	41 268,08 €
	Solde d'exécution cumulé	- 124 555,14 €	6097,59 €	35 326,08 €
<i>Restes à réaliser au 31/12/2021</i>	Dépenses d'investissement	62 566,36 €	10 000,56 €	3668,40 €
	Recettes d'investissement	1 302,00 €	0 €	0 €
	Solde RAR	- 61 264,36 €	- 10 056,56 €	- 3668,40 €
<i>Besoin de financement en investissement</i>	Rappel solde exécution cumulé	- 124 555,14 €	6097,59 €	35 326,08 €
	Rappel de solde RAR	- 61 264,36 €	- 10 056,56 €	- 3668,40 €
	Soit	- 185 819,50 € de besoin de financement en investissement	- 3 902,97 € de besoin de financement en investissement	31 657,68 Aucun besoin de financement à la section d'investissement car positif
<i>Affectation du résultat 2021 sur le BP 2022</i>	Couverture du besoin de financement en investissement	185 819,50 €	3 902,97 €	0 €
	Excédent de fonctionnement	268 489,79 € - 185 819,50 € = 82 670,29 €	124 454,99 € - 3 902,97 € = 120 552,02 €	68 098,48 €

La première adjointe fait procéder aux votes des comptes administratifs et des comptes de gestion 2021 :

- Commune : 1 Abstention, 12 pour et 0 contre
- Eau : approuvés à l'unanimité.
- Assainissement : approuvés à l'unanimité.

2 - Devis matériel urbain

Dans la continuité de l'aménagement de la place du Lac, plusieurs devis de bancs ont été réalisés par « Védif collectivité ». Le conseil municipal a choisi 5 bancs en acier et piètement fonte, pour un montant de 468 € HT l'unité.

3 - Devis éclairage du stade du Coustalou

L'Union Sportive Puybrun Tauriac demande un éclairage, avec des ampoules à économie d'énergie, sur le stade annexe afin de pouvoir réaliser des entraînements de football notamment pour les enfants. Le conseil Municipal valide le devis à 2455 €.

4 - Contribution financière à la chambre des Métiers et de l'Artisanat

La commune de Puybrun compte 5 personnes en cours d'apprentissage. La chambre des métiers et de l'artisanat demande une contribution financière de 80 € par personne. Ce montant est englobé dans les attributions des subventions aux associations.

5 - Attribution des subventions aux associations

Pour bénéficier des subventions, il est **obligatoire** de fournir le bilan financier à la mairie. La somme de 2980 € a été votée pour être allouée aux associations pour l'exercice 2022.

6 - Délibération : Prix de l'eau 2022 (redevance prélèvement)

L'abonnement de l'eau est de 45 €. Concernant la partie consommation de l'eau, le prix est de 0,58 euros par m³ et la redevance pollution de l'eau pour 2022 est de 0,33 euros par m³ et la redevance prélèvement est votée pour un montant de 0,086 € le m³

7 –Tour de garde des élections présidentielles des 10 et 24 avril

Les tours de garde pour les prochaines élections présidentielles du 10 et 24 avril ont été instaurés. A noter que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.

8 – Questions et informations diverses

a) Projet Nouvel école

Dans le cadre du projet nouvelle école, la commune a lancé les demandes de subventions après avoir établi le plan de financement.

Coté économie d'énergie, une réflexion est en cours sur l'installation ou non de panneaux photovoltaïques.

b) Photocopieur de la Mairie

Le montant de la location mensuelle pour le photocopieur passe à 274,75 € (au lieu de 313,57 €)

c) Revalorisation (N.B.I.)

Le décret sur la revalorisation salariale des secrétaires de mairie pour les communes de moins de 2000 habitants vient de paraître. L'indice passe désormais à 30 points.

d) Aménagement du rond-point

L'aménagement du rond-point à l'entrée de Puybrun devrait débuter à la fin du mois de mars.

e) Association Puybrun Loisirs

L'association Puybrun Loisirs a malheureusement été dissoute. Elle a partagé le restant de sa trésorerie entre des associations et notre commune. Nous les remercions.

f) Aide à l'Ukraine

Suite à l'appel de l'AMF pour l'aide à l'Ukraine, il y a eu une très bonne réactivité des puybrunais. Le Conseil Municipal les en remercie.

g) Commission du patrimoine

L'idée évoquée par cette commission serai la restauration du lavoir du domaine de Lafon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.